PAS D'AUGMENTATION ? PRIME INACCESSIBLE ?
TICKET RESTAURANT INSUFFISANT ?

JEUDI 23 MAI

ON ARRÊTE TOUT !

APPEL À CESSER LE TRAVAIL
JEUDI 23 MAI À PARTIR DE 14h

Jeudi 25 avril fut une grève qui marquera Smile, puisque pour répondre aux revendications, nous avons été plus de **63 grévistes, soit 9 % de taux de grève** au national ! Ce qui est une belle prouesse pour une société de service en informatique. Bravo à vous ! 🎺

La Direction de Smile probablement surprise de l'ampleur de la mobilisation, n'est finalement pas venue nous voir le jour J comme elle s'y était engagée alors que l'enjeu était de taille.

L'Assemblée Générale des Grévistes n'ayant pas vu leurs revendications satisfaites, ont décidé d'appeler à une nouvelle journée de grève le :

JEUDI 23 MAI 2024 à 14h

Si toi aussi, tu partages les revendications, rejoins-nous sur cette journée de grève en nous écrivant.

la cgt SMILE
INGÉS CADRES TECHS
www.cgtsmile.fr

https://www.cgtsmile.fr cgt.smile@gmail.com

💸 Revendications salariales

mai 2024

Rappel des revendications 📢

- De vraies **augmentations collectives à 3,7 %**
- Une **enveloppe individuelle à 3,2 %**
- Augmentation de **tickets restaurant à 10 € et 60 %** de part patronale
- L'application de l'accord d'entreprise pour les formations
- Objectif et prime variable :
  - La suppression du versement de la prime au prorata du temps de présence à Smile
  - La suppression de la condition de versement à la présence au 31/12
  - La suppression du seuil de déblocage de 70 %
  - Maintenir la validation des objectifs et primes par les managers directs

T'inquiète pas, tu peux nous rejoindre 😉

La démonstration a été faite qu'il était possible de mobiliser un grand nombre de personnes à Smile, par conséquent, tu peux toi aussi y participer sans souci si tu hésitais la dernière fois.

Réponses de la Direction 🚨

Mardi 7 mai 2024, nous avons pu effectuer une nouvelle négociation. En substance, la Direction indique qu'elle aurait dû ne pas faire d'augmentation cette année et donc qu'**on devrait s'estimer heureux d'avoir eu 1,6 %**.
Aucune réponse à nos revendications ne sera faite, ni sur tickets restaurants, ni sur les règles des parts variables…

En conséquence, l'Assemblée Générale des Grévistes a pris la décision de maintenir l'**appel à la grève de tout les salarié·e·s de Smile France pour le jeudi 23 mai à 14h**.
L'Assemblée Générale appelle aussi les **intercontrats à déclarer au moins 1h** de grèves afin d'apporter un soutien symbolique à la mobilisation.

Comment faire grève ?

En premier lieu en nous informant par e-mail : cgt.smile@gmail.com
Ensuite, en informant votre responsable, puis en déclarant votre absence dans Gescom dans « autre »
et en indiquant « Grève ».

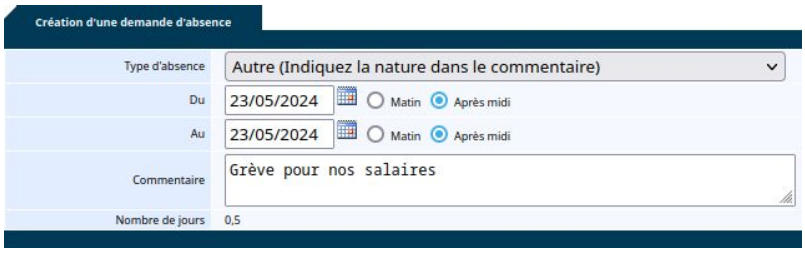

🌐 https://www.cgtsmile.fr
📧 cgt.smile@gmail.com